



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ORLÉANS, le 15 juin 2026

MESSAGE URGENT – NIVEAU SEVERE DE RISQUE DE FEU DE VEGETATION

La préfecture du Loiret vous informe qu'au regard des indicateurs météorologiques, de l'état de sécheresse de la végétation observé et de la pression incendiaire actuelle, l'indice de risque opérationnel (IRO) pour la journée du 16 juin 2026 est évalué à un niveau sévère (niveau 3 sur 4) pour les communes des Unités Territoriales (UT) Gâtinais, Giennois et Val de Loire et Forêt Sologne. Les autres UT présentent un indice de risque modéré (niveau 2 sur 4).

Par conséquent, la procédure d'alerte est déclenchée pour les collectivités des UT citées.

Je vous invite à vous reporter à la fiche jointe détaillant les mesures de recommandations, de restrictions et d'interdictions devant être diffusées largement auprès de la population et/ou de vos partenaires respectifs.